



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

Annexe  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160428-16-04-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016  
Publication : 13/05/2016

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1<sup>1</sup>



EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

SDIS de la Loire  
8, rue du chanoine Ploton  
CS 50541  
42007 Saint-Etienne cedex 1

#### B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Société DBB – Di Bartolomeo Blanc  
5 centre d'activités « La Platière »  
42320 LA GRAND CROIX

#### C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

☐ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Fourniture de tenues d'uniforme et d'équipements de protection individuelle

- Lot n° 3 : Pantalons et vestes d'exercice et d'intervention
- Lot n° 5 : Pantalons, vareuses et képis pour tenues de sortie
- Lot n° 6 : Chemises et accessoires pour tenues de sortie

☐ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : le 10 janvier 2014

☐ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 1 an reconductible 2 fois.

☐ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : lot n°3 : 66 266 € HT  
lot n°5 : 9 352,76 € HT  
lot n°6 : 6 856,70 € HT

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le marché, dont la désignation est mentionnée ci-dessus, est modifié dans les conditions suivantes :

### Article 5-2 du CCAP – Variation des prix :

**Les prix du marché sont révisibles par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation à l'exception du lot n° 8 " Chaussures de sport universelles et de types running".**

Ils sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois qui précède le mois de remise des offres. Ce mois est appelé "Mois zéro" (Mo).

Les prix de base sont révisés pour l'ensemble des lots, en hausse comme en baisse, par application de la formule suivante :

$$P = P_0 (I / I_0)$$

dans laquelle :

- P est le prix révisé ;
- P(0) est le prix initial réputé établi sur la base des conditions économiques du mois zéro.

Les index utilisés sont les suivants :

I : indice 03E - Articles d'habillement et chaussures  
Les index sont publiés au Moniteur.fr.

I : valeur de l'indice au mois de réalisation des prestations  
I<sub>0</sub> : valeur de l'indice au mois d'établissement des prix Mo

Le mois d'établissement des prix est le mois de septembre 2013.

Le coefficient de révision comporte trois décimales et est arrondi au millième supérieur.

Le calcul du coefficient de révision sera effectué chaque début d'année civile sur la base de l'indice du mois de décembre de l'année précédente.

Lorsqu'une révision est effectuée provisoirement en utilisant une valeur d'index antérieure à celle qui doit être appliquée, il n'est procédé à aucune autre révision avant la révision définitive, laquelle intervient lors du premier règlement qui suit la parution de l'index correspondant.

Tous les autres articles du marché initial demeurent inchangés.

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160428-16-04-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016

EXE10 - Avenant

2013BMAT03-088 / 2013BMAT05-090 / 2013BMAT06-091

Page : 2 / 5

Incidence financière de l'avenant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

642284210242-20160428-16-04-029-DE

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication : 13/05/2016

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....
- % d'écart introduit par l'avenant : .....



Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Accusé certifié exécutoire Signature
		Réception par le préfet : 13/05/2016 Publication : 13/05/2016
		

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

042-284210242-20160428-16-04-029-DE

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

avenant »

« Reçue à titre de notification copie du présent

A ..... le

Signature du titulaire,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication : 13/05/2016



**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

**■ En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

042-284210242-20160428-16-04-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication : 13/05/2016

